DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

COMMUNE DE MONS LA TRIVALLE

«Gérant»
«Adresse1_Gérant»
«Adresse2_Gérant»
«CP_Gérant» «VILLE_Gérant»

***Objet** : Réunion SIL Communale – invitation aux prestataires*
Réf : SF(Co)-2026.113-Invitation réunion SIL Communale

Mons-la-Trivalle, le 26 octobre 2026

Madame, Monsieur,

En 2024, la mairie de Mons La Trivalle a organisé une rencontre entre les entreprises Trivalloises et le bureau d'études chargé de concevoir une SIL (Signalisation d'Informations Locale) pour le village de Mons-la-Trivalle. Ce, pour informer des dispositifs que le bureau d'études souhaitait mettre en place.

Le nouveau conseil municipal souhaite mettre en œuvre ce projet dès cette année. Il s'agit de choisir la charte graphique proposée par le bureau d'études, de recenser sur le village toutes les entreprises intéressées par une signalisation de leur situation géographique sur l'espace urbain, de définir avec précision la localisation de ces indicateurs, et le nombre exact de lames nécessaires afin de définir le cahier des charges pour saisir une entreprise pour qu'elle réalise les panneaux.
Pour rappel, à partir du moment où la mairie aura choisi une charte graphique, il ne sera plus possible de procéder à la mise en place individuelle de panneaux publicitaires, ou de panneaux indicateurs tant sur le domaine public que sur le domaine privé. Seule seront possibles les dispositifs d'enseignes placées sur le bâtiment de l'entreprise, qui doivent cependant répondre à des règles d'accrochages précises. Ce projet a pour mission première d'harmoniser l'espace informationnel de la commune en respectant l'environnement visuel que celle-ci propose du fait de sa situation paysagère exceptionnelle.

D'un point de vue financier, la mairie s'engage à financer l'ensemble des mâts porteurs, hauts et bas, les lames concernant les services publics et enfin l'installation des dispositifs sur la commune. Chaque entreprise désirant figurer sur ces mâts directionnels financera le nombre de lames qu'elle juge nécessaire d'y figurer.
Afin de définir le cahier des charges, c'est-à-dire définir les emplacements et le nombre de lames que vous jugez nécessaires pour signaler votre entreprise, nous vous proposons une réunion publique :

Le lundi 16 novembre à 18h00 à la Base de Plein Air Communale.

Nous présenterons rapidement l'étude et le projet graphique, l'implantation des mâts, afin que chacun, chacune se prononce sur l'emplacement et le nombre de lames directionnelles désirées.
Pour rappel, l'invitation concerne la société désignée ci-dessous :

«Id_SIL»
«Adresse_SIL»
«Adresse_SIL2»
«CP_SIL» «VILLE_SIL»

Vous en souhaitant bonne réception et comptant sur votre participation.

Le comité de pilotage du projet SIL pour la mairie de Mons-la-Trivalle
Alice BILLARD, Christian COURTENS, Carole UYTTENBROECK, Sandrine FERRET

Mairie de Mons-la-Trivalle – 9, place de la Gare 34390 MONS-LA-TRIVALLE
Tél. : 04.67.97.71.70 – Fax : 04.67.97.82.49
Courriel : contact@monslatrivalle.fr